

Vers 1100, noble homme Hugues, apparemment sire de Beaujeu, remit à l'abbaye de Savigny, pour le salut de son âme et celui d'Engelburge, son épouse, une terre située près du château de Montmelas, en un lieu appelé *Phetrerius*? en échange de toutes les mauvaises coutumes qu'elle prétendait sur Arnas et *Torigniacus*? (Ch. 848).

En mai 1236, Humbert de Beaujeu céda à Ulrich de Breilens, le mas des Rues, situé à Arnas et 45 livres fortes, monnaie de Lyon, en échange de tous les droits que celui-ci prétendait au village de Thoissey et ses dépendances.

En mai 1320, Guichard, sire de Beaujeu, remit à Guillaume de Beaujeu, son frère, préchantre de Lyon, le prieuré d'Arnas, en échange de tout ce que ce dernier possédait en la châtellenie de Cenves et au péage de Thizy (*Archives nationales*, P. 1389², cote 240) (23).

Arnas, fut donné en douaire, en août 1302, à Blanche de Châlon, veuve de Guichard-le-Grand, sire de Beaujeu; il reconnut plus tard la juridiction de Montmelas. Le 28 novembre 1601, Jean-Jacques Arod, écuyer, seigneur du dit Montmelas, vendit la justice haute, moyenne et basse, et tous autres droits et devoirs seigneuriaux, à lui appartenant dans la paroisse d'Arnas, à

Barthélemy CHOMAT, commis à la recette générale des dîmes du bureau de Lyon, lequel avait épousé, le 3 juin 1592,

(23) Nous avons reproduit sans contrôle, la traduction de cette pièce, donnée par MM. le marquis de Laborde, Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche dans leur *Inventaire des titres de l'ancienne maison ducale de Bourbon*, tome I^{er}, page 268; néanmoins, le prieuré d'Arnas resta constamment jusqu'à la Révolution, sous la dépendance de l'abbaye de Savigny.